



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Aménagement de voies cyclables sur le territoire de la Communauté de Communes du Warndt

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Communauté de commune du WARNDT

Raison sociale

collectivité territoriale

N° SIRET

2 4 5 7 0 1 1 6 4 0 0 0 5 6

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

DASTILLUNG

Monsieur

Prénom(s)

Jean-Paul

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
N°6 c	Aménagement de voies cyclables sur le territoire de la Communauté de Communes du Warndt de plus de 10 km (21,584 km, y compris une option de tracé, appelé option 2). Rubriques 2.1.5.0 et 3.3.1.0 de la nomenclature IOTA.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à relier les bourgs de la CCW, en utilisant les chemins existants (voiries urbaines en site urbain, chemins d'agrément déjà existant autour du plan d'eau de Creutzwald, chemins en terre ou empierrés en site rural). Les premiers ont une longueur de 15,393 km, soit 71,3 % du total du réseau. Les aménagements sur ces tronçons concernent essentiellement en des marquages verticaux et au sol. Ponctuellement des travaux d'élargissement seront réalisés, sur le domaine public, soit vers la voirie, soit sur les trottoirs, tout en conservant leur praticabilité et leur largeur normative pour ces derniers. Les seconds (4,064 km, soit 18,8 % du linéaire), compte tenu de leur structure actuelle doivent être arasés, nivelés et bituminés pour les rendre accessibles au public et usagers. Plus exceptionnellement, des créations ex-nihilo (2,126 km, soit 9,8% du linéaire) seront faites sur des achats de terrains privés ou de mises à disposition de terrains publics, pour permettre de relier des chemins ou rues existants mais non reliés entre eux. Quatre petits tronçons (moyenne de 1,017 km) sont ainsi concernés. Pour les créations nettes, toutes vérifications seront intégrées dans le dossier loi sur l'eau (zone humide notamment) ou autre (défrichement ponctuels). Pas de démolition de prévue.

4.2 Objectifs du projet

La communauté de communes du WARNDT, maître d'ouvrage pour la réalisation de l'aménagement de voies cyclables, vise à proposer une alternative sécurisée et écologique (pas d'émissions de gaz à effet de serre), aux déplacements quotidiens des populations, à l'intérieur de son territoire.

L'objectif est de permettre la relation entre les bourgs de son territoire, pour créer un maillage intercommunal qu'elle souhaite développer afin de relier les centres socio-économiques présents sur son territoire (collège, écoles, complexes sportifs, zones d'activités présentes).

Une mise en relation avec le réseau allemand permettra aussi de relier le réseau existant depuis ce pays vers la France et d'étendre l'offre. Elle doit aussi lier le réseau de la CC du Warndt avec celui des CC françaises voisines, permettant aussi d'agrandir la fréquentation du réseau de l'Allemagne vers la France et vice versa.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux consisteront en la création de pistes cyclables dans l'espace rural et urbain traversé pour desservir les divers pôles d'activités entre eux et depuis les zones contributives :

- mise en état des chemins existants avec création des structures et revêtement de la bande de roulement (4 064 m) (annexe 4: chemin à aménager de la légende)
- marquage au sol dans les zones urbanisées et déjà bituminées (15 393 m) (annexe 4: routes existantes de la légende),
- création de 1 478 m (non comptabilisé une option dite 2 de 648 m) de voie verte nouvelles, en domaine privé ou public non viaire (réalisation de diagnostics environnementaux préalables: diagnostic zone humide à réaliser (annexe 4: piste nouvelles à créer de la légende),
- Réalisation de zones de repos et d'informations historiques et patrimoniales.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet sera mis à disposition des utilisateurs munis de véhicules non motorisés. Un entretien régulier des abords est prévu pour sécuriser les utilisateurs.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation au titre de la Loi sur Eau pour la gestion des eaux pluviales (6,28 ha dont 4,6179 ha déjà imperméabilisés - routes et chemins bituminés), si le choix de la bande de roulement imperméabilise le terrain (grave calcaire ou schiste ou bitume suivant les choix effectués).

Par ailleurs, la piste cyclable traverse des périmètres de protection de captages destinés à l'alimentation en eau potable. Aucune zone de repos n'y sera envisagé, et devra respecter les recommandations des DUP en vigueur. A Bisten, au début du projet des périmètres de protection existent mais le tracé emprunte une voirie communale déjà traitée en voirie routière. Aucun travaux particulier n'y sont prévus, sauf marquage au sol et pose de panneau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Largeurs maximum de la bande de roulement: Longueurs respectives: - création nette (option 2) - chemins reprofilés - chemins et voiries urbaines existants	3 m (très ponctuellement 2 à 2,50 m) 1478 m (648 m) 4 064 m 15 393 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____

Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 4 9 ° 0 9 ' 1 2 " 8 Lat. : 0 6 ° 3 9 ' 0 8 " 0

Point de d'arrivée : Long. : 4 9 ° 1 2 ' 1 6 " 9 Lat. : 0 6 ° 4 1 ' 4 4 " 3

Communes traversées :

Creutzwald (X et Y ci-dessus précisés au sud de la mairie), Ham-sous-Varsberg, Guerting, Varsberg et Bisten-en-Lorraine (X et Y au sud de la commune à la limite avec Boucheporn)

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	carte en annexe 7 (ZNIEFF type I) carte en annexe 8 présente les zones humides remarquables inscrites dans le SDAGE Rhin-Meuse
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	des déterminations seront faites précisément dans le cadre du dossier de déclaration loi sur l'eau, sur les terrains qui ne sont pas actuellement cadastrés comme des chemins (4 434 m ² ou 6 378 m ² avec l'option2) carte de l'annexe 4 (pistes à créer)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plusieurs périmètres de protection de captage d'eau potable sont traversés (carte annexe 9)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone Natura 2000, ZSC des Mines du Warndt (carte en annexe 6), à 4,9 km du point le plus proche, en France. En Allemagne, la piste cyclable arrive sur une piste allemande en site Natura 2000 (NSG Enlenmühle/Welschwies).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui pour les chemins, des apports de terre ou de matériaux sablo-graveleux sont nécessaires à la stabilité de la bande de roulement
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Avant les appels d'offre, il n'est pas possible de préciser les matériaux utilisés, issus de sites de revalorisation de matériaux stockés ou "neufs" d'extraction. La première filière est visée.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, ds points d'eau nécessaires sont déjà disponibles sur certains sites pourvus de sanitaires, par exemple. Il n'y a pas de consommations stricto sensu.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone d'étude comprise, en partie, dans une trame verte et bleue. Un défrichement de 5 m de haie basse de moins de 0,50 m de hauteur (<i>Rubus spinosa</i>) est prévu, dans la montée de Bisten à la sortie est de la dernière maison. Quelques arbres sont susceptibles d'être coupés pour le franchissement de la bande de roulement. Compte tenu de sa largeur, cela ne devrait pas excéder une vingtaine de m ² .
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet urbanisera un espace de 1 478 ml nouveau (4 434 m ² hors talus amont et aval, compte tenu de la pente).
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, par la fréquentation de cyclistes et de piétons.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de véhicule à moteur
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	sur les tronçons urbains le réseau de lumière existe et il n'est pas prévu de lampadaires supplémentaires à l'extérieur des zones urbaines.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il y aura seulement un rejet des eaux pluviales dans le milieu superficiel, lorsque le revêtement de la bande de roulement est imperméabilisé (réutilisation de certaines rues communales).
	Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans les zones extra urbaines, la bande de roulement ne procure qu'un faible volume compte tenu de sa perméabilité. Le choix définitif du revêtement (non définitif) dépend du résultat des études de sols.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tracé, dans ses tronçons urbains, partage ponctuellement avec les riverains la voirie. Un marquage vertical et/ou horizontal suivant les cas y sera fait. Les éventuels conflits avec les agriculteurs, dans le milieu rural, sont limités par l'examen attentif des pratiques agricoles et des accès aux parcelles.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet est susceptible d'être cumulés avec d'autres projets existants ou approuvés.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le réseau de voies cyclables de la communauté de communes, limitrophe du land de la Sarre, sera connecté à celui des communes allemandes, par le nord-est du territoire de la commune de Creutzwald.

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet emprunte prioritairement des voies de communication existantes, ce qui limite de fait la consommation d'espaces naturels ou agricoles. Le développement des voies douces et sécurisées tend, corrélativement à leur utilisation, à avoir un effet bénéfique sur la santé des utilisateurs de cette nouvelle trame de déplacement. Ils deviennent aussi plus nombreux que la simple addition de cyclistes et marcheurs actuels, du fait de la sécurisation du parcours. Les effets deviennent ainsi plus positifs que négatifs.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet sera la cause de la destruction d'une faible quantité (4 434 m² voire 6378 m² avec l'option2), d'espaces agricoles ou naturels de faible intérêt floristique et faunistique et n'aura aucun impact sur la trame verte (pas de défrichement significatif) et bleue sur les espaces naturels proches. Les emprises du projet restent dans les emprises existantes (chemins), hors de la zone inondable. Seul un petit linéaire fait l'objet d'une création complète, par absence de chemin accessible, dont 1 160 m à Bisten et pour une faible part à Varsberg et à Creutzwald. Un dossier loi sur l'eau sera soumis au service instructeur de la DDT 57, si les seuils sont franchis (2.1.5.0 et 3.3.1.0). Ainsi, hors de toute destruction de surface naturelle sensible, il peut être dispensé d'évaluation environnementale (7% du projet peut être considéré comme nouveau, hors option 2). La réalisation de l'option 2, dont le coût est conséquent apparaît aujourd'hui hors budget.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	annexe 1: cerfa 14734 annexe 2: cartographie du réseau d'aménagement de pistes cyclables annexe 3: montage photographique	<input checked="" type="checkbox"/>
2	annexe 4: identification des trois supports initiaux du réseau de piste cyclable annexe 6: sites natura 2000 annexe 7: znieff I	<input checked="" type="checkbox"/>
3	annexe 8: zones humides remarquables du SDAGE Rhin-Meuse annexe 9: périmètre de protection de captages	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom DASTILLUNG

Prénom Jean-Claude

Qualité du signataire Président de la communauté de communes

À Creutzwald

Fait le 25/08/2024

Signature du (des) demandeur(s)



